



À St Joseph de Rivière, le 13 mai 2022

## CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal, qui se tiendra le :

**JEUDI 19 MAI 2022 à 20 heures 30,  
en Mairie 2, Place de la Mairie**

### ORDRE DU JOUR :

#### I- INFORMATIONS :

*Décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, en vertu de la délibération de délégations du Maire n°46/2020,*

- 1- Rectification de l'article 8 de la délibération du 12 décembre 2017 concernant la constitution d'une régie de recettes liée à l'encaissement des produits de restauration scolaire et garderie périscolaire - pour le groupe scolaire « Claude Degasperi »,
- 2- Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du programme des équipements sportifs de proximité relatif à l'aménagement d'une plateforme sportive,

#### II- DÉLIBÉRATIONS :

- 3- Convention d'occupation temporaire de la toiture de l'école élémentaire de Saint Joseph de Rivière pour la production d'énergie photovoltaïque,
- 4- Conventonnement pour la prise en charge des frais du service de distribution alimentaire,
- 5- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'École de musique de Saint Laurent du Pont- année 2021-2022. Convention de regroupement pédagogique dans le cadre de l'enseignement musical,
- 6- Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- 7- Avenant au bail emphytéotique conclu avec PLURALIS pour la location de la propriété communale la Cure.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Madame le Maire,  
Marylène GUIJARRO

